

# Certificat en droit de l'immobilier

L'ESDA propose une formation dédiée aux personnes ayant besoin d'un complément de connaissances juridiques dans le domaine du droit de l'immobilier soit dans leur activité professionnelle actuelle (les cours ont lieu le soir et le WE) soit en complément d'une formation qu'elles suivent en même temps ou encore qui souhaitent se donner toutes les chances de trouver un emploi.

Cette formation est particulièrement prisée et utile par les dirigeants et le personnel des régies, des entreprises de courtage ou de gestion immobilière, ainsi que dans le domaine de la promotion immobilière, le bâtiment en général et même l'architecture ou la comptabilité. Cette formation est également ouverte aux juges assesseurs non juristes du Tribunal des baux et loyers.

Les cours visent un survol de l'ensemble des domaines du droit les plus courants, puis un approfondissement spécifique du droit du bail et de l'immobilier dans le cadre de cours particuliers et d'un travail de certificat (mémoire).

## CONDITION D'ADMISSION

- Diplôme du secondaire, supérieur ou équivalent

## PRIX

CHF 6'500



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DROIT  
& D'ADMINISTRATION

*En partenariat avec l'Ecole Schulz*

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de 6 mois de janvier à juin  
(12 leçons par semaine le soir et le samedi matin)

## CONTENU PEDAGOGIQUE

- droit du bail
- droit de l'immobilier
- procédure administrative et droit administratif
- droit fiscal de l'immobilier
- droit de la responsabilité civile
- atelier de mise en pratique
  
- introduction générale au droit
- organisation judiciaire suisse et genevoise
- introduction au droit privé et au droit public
- procédure civile et droit international privé
- droit de la famille
- droit des sociétés
- procédure pénale et droit pénal
- procédure administrative et droit administratif
- droit des assurances privées et sociales
- droit des poursuites et faillites
- droit de la responsabilité civile
- droit du travail